

# La Gazette de SERQUEUX

Informations & projets municipaux / Numéro 106 / Janvier 2022

Rédaction et administration : 1, place de l'église 52400 SERQUEUX

Le mot du Maire :

En cette nouvelle année qui commence les conseillers municipaux et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux. L'année 2021 a été encore une année compliquée en raison des restrictions sanitaires et la Coronavirus et ses variants jouent encore les trouble-fête puisque pour la deuxième année consécutive nous n'avons pas pu organiser les vœux du maire conformément aux directives gouvernementales. Alors osons espérer que cette année 2022 sera plus lumineuse, plus festive et qu'elle apportera à chacun la santé, la prospérité et la réussite.

Rétrospective des travaux 2021 :

- protection du captage de la Vigne du Chat (installation grillage et porte) réalisée par les employés communaux, premier adjoint et conseillers municipaux.
- la totalité des fenêtres et portes de la salle des fêtes ont été changées pour un montant de 12 281,78 € HT subventionné à 80 % soit un coût de revient pour la commune à 2 456,36 € HT. (la façade sera repeinte au printemps 2022 et bénéficiera aussi d'une subvention de 80 %) ;
- à l'espace Saint-Blaise, les employés communaux et le 1er adjoint ont totalement rénové l'abri à sel (toit et nouvelle dalle en béton) ;
- réfection des deux toits dans la cour de l'école par les employés communaux ;
- réfection complète de l'abri au cimetière par les employés communaux ;
- rénovation Fontaine Saint Blaise, porte église, abri sur la plaine, puits rue Belle-Croix, abri pont bascule lors de la journée patrimoine.

Gestion administrative du personnel :

- élaboration d'un règlement intérieur validé par la commission paritaire et qui sera présenté en comité technique paritaire courant 1er trimestre 2022 avant mise en place ;
  - élaboration du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (obligatoire depuis 2015) en partenariat avec le centre de gestion et qui sera également présenté en comité technique paritaire courant 1er trimestre 2022 avant mise en place ;
  - Mise en place des lignes directrices de gestion : document de référence pour la gestion des ressources humaines de la collectivité ;
  - Mise en place à compter du 1er janvier 2022 du Compte Epargne Temps pour l'ensemble du personnel ;
- Pour 2022 et les années à venir une de nos priorités est la sécurité des habitants et le cadre de vie, c'est pourquoi nous avons décidé de débiter un plan de réfection des trottoirs s'étalant sur plusieurs années (une première tranche est déjà prévue et validée par le conseil municipal du 7 décembre), de réfléchir à des aménagements de sécurité routière et de s'inscrire dans la démarche « Village fleuri ». Sur ce dernier point, une commission fleurissement sera créée lors du premier conseil municipal de 2022 et si des personnes sont intéressées pour y participer, qu'elles se fassent connaître auprès du maire.

Nos journées « Entretien de notre patrimoine communal » permettront également de poursuivre la restauration des lavoirs, puits etc. Mais le chantier le plus important reste le changement du filtre à sable du château d'eau pour lequel nous attendons toujours la réponse de la DETR (dossier déposé en avril) et du FAL avant de lancer les travaux.

Je conclurai par le bilan démographique de notre village qui compte 382 habitants depuis le 1er janvier 2022 (mise à jour officielle). Nous avons certes perdu des administrés mais depuis deux ans de nouveaux propriétaires se sont installés. En 2021 dix habitations ont été achetées dont sept en résidence principale et trois en résidence secondaire.

Une pensée pour nos huit défunts qui nous ont quitté cette année et nous avons eu la joie d'enregistrer quatre naissances et de célébrer un mariage.

Christelle CLAUDE

### **Serqueux à travers l'histoire : Antiquités.**

La plupart des chercheurs des XIXe et XXe siècles qui se sont intéressés à Serqueux ont voulu savoir comment le territoire de la commune actuelle était occupé dans l'Antiquité. Ils s'appuyaient sur la toponymie (nom du village, noms de lieux-dits), l'étude des voies de communications et des cours d'eau, et sur quelques découvertes archéologiques éparses. On s'aperçoit qu'ils firent beaucoup de suppositions, se copiant les uns les autres. Or, dans ce domaine il faut garder raison et éviter les surinterprétations.

Bourbonne, fréquentée pour ses thermes, était reliée, par des voies romaines, à des localités ou sites comme Langres, Monthureux, Luxeuil, Besançon. A ces routes principales il fallait ajouter d'autres chaussées de moindre importance.

L'ancien cadastre de Serqueux indique une « trace d'ancienne levée romaine » montant dans les bois depuis le secteur proche du lieu-dit « Entre deux voies ». Est-ce la voie qui aurait quitté Bourbonne par la rue des Capucins pour remonter le Ru de Médet, le Ruisseau de l'Étang puis rejoindre à travers bois Aureil-Maison ou une autre destination au nord de Serqueux ?

Certains auteurs citent une autre route reliant Pouilly à Isches, passant par la ferme du Chameau puis par Serqueux pour gagner la Combe aux Dames (au pied du Malaumont). Pour eux elle aurait déjà existé à l'époque gallo-romaine.

Les érudits ne mentionnent aucun vestige archéologique gallo-romain qu'on ait pu découvrir parmi les maisons et les rues de notre village. On ne sait si ces endroits étaient occupés dans l'Antiquité. Pas de traces, non plus, des fameux cercueils en pierre. Le nom de Sarcofagus (ou ses variantes) n'apparaît que bien plus tard, dans des écrits postérieurs au premier millénaire.

En revanche, à deux kilomètres à l'est, le lieu-dit Le Romain, près de la Fontaine Beauchamp, reste évocateur. Quelques trouvailles y auraient été faites.

Hélas on ne sait ce qu'elles sont devenues, tout comme les débris de tuiles romaines qu'on y aurait ramassés. Le prétendu souterrain découvert aux Pelleraut (Les Perras) n'est-il pas le fruit d'une imagination enthousiaste ?

Un tout petit peu plus à l'est on arrive au Malaumont avec ses 489 mètres d'altitude, à quatre kilomètres du centre de Serqueux. Des pierres alignées et des murgers y ont été identifiés. On ne peut ni se prononcer sur la nature de ce site, ni dater ces pauvres restes. Sans preuves le docteur Bougard de Bourbonne (fin du XIXe siècle) l'a baptisé castrum, comme s'il s'agissait d'un ouvrage de surveillance ou de défense en cette zone élevée et frontalière.

Tout ceci démontre que, même si des traces d'occupation du sol de notre commune ont été signalées (par exemple : au Romain, au Malaumont), il faut rester très prudent, surtout sur la question des origines du cœur même de notre village. A l'époque gallo-romaine, qu'existait-il à cet emplacement ? Bien malin celui qui pourrait répondre à cette question.

Francis Collin, décembre 2021

### **Permanence du maire**

*Si vous souhaitez me rencontrer, je suis présente à la mairie les lundi, mardi et vendredi de 14 h 15 à 18 h. Vous pouvez également prendre rendez-vous au 03.25.90.05.45.*

*Vous avez aussi la possibilité de vous adresser aux adjoints et conseillers.*



### **Information et communication**

Le site internet de la commune [www.serqueux52.fr](http://www.serqueux52.fr) fonctionne et est mis à jour. Nous vous invitons à le consulter

régulièrement pour y trouver de nombreuses informations.

### **Calendrier des fêtes**

*Sous réserve de modifications liées aux contraintes sanitaires*

Dimanche 27 mars : *repas des Aînés*

Dimanche 29 mai : *fête des mères, salle Léon Collin*

Mercredi 13 juillet : *retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal et buvette*

Jeudi 14 juillet : *fête nationale, animations place des Bordes*

Dimanche 7 août : *repas champêtre*

Dimanche 4 septembre : *fête patronale*

Vendredi 2 décembre : *Téléthon*



### **Réseau d'eau**

*Le 6 décembre a eu lieu en mairie une réunion avec le maire, les adjoints, les membres de la commission de l'eau, le maître d'œuvre et l'entreprise Bongarzone concernant le dépassement des délais du chantier, lequel était prévu initialement pour une durée de 15 mois. Débutés en septembre 2020, les travaux devaient normalement être achevés fin janvier 2022, mais ce ne sera pas le cas.*

*Les points suivants ont donc été traités : l'entreprise Bongarzone a mis une équipe supplémentaire sur le chantier depuis le 10 janvier afin d'avancer sur la pose du réseau principal (environ 50 % posé à ce jour). Elle s'engage également à terminer le chantier pour fin juillet 2022 soit une prolongation de chantier de 6 mois. L'entreprise prendra à sa charge l'ensemble des frais supplémentaires liés au dépassement des délais.*

*Il est demandé aux habitants de faciliter l'accès à leur habitation lors du raccordement des compteurs et de faire preuve d'un peu de tolérance vis-à-vis de l'ensemble des intervenants qui met tout en œuvre pour générer le moins de désagréments possibles.*





### **Ramassage des objets métalliques**

Voici le calendrier 2022 de ramassage des objets uniquement métalliques (tout autre objet sera laissé sur place) effectué par Mme HUMBERT

Lundi 21 mars ; samedi 21 mai ; jeudi 21 juillet ; mercredi 21 septembre.



### **Eclairage public**

*En cas de panne constatée des éclairages publics, les habitants sont invités à le signaler rapidement à la*

*mairie. En effet la procédure réglementaire impose à la commune de transmettre au SDED, via un serveur dédié, une demande d'intervention. Lequel diligente un réparateur agréé. C'est pourquoi le délai de réparation peut s'étendre jusqu'à 72 h. Et les employés communaux ne sont pas habilités à intervenir dans les armoires électriques. En cas d'incident ou d'accident, la commune en serait tenue pour responsable.*

### **Travaux forestiers et bois**

*Affouages :*

19 affouagistes se sont inscrits contre 22 l'année dernière. Le tirage au sort des lots s'est déroulé mardi 11 janvier à la salle Léon Collin. Pour l'année 2022, les parcelles 6.1/15/22/42/43/56/66/69/71/79/91/97/98 sont inscrites à l'état d'assiette. Les parcelles 42/43/69/71/79 seront mises en vente en bloc et sur pied par les soins l'ONF. Les coupes affouagères pour 2022 seront les parcelles 6.1/56 quant aux parcelles 15/22/66/91/97/98, elles seront exploitées en régie par l'ONF.

*Travaux prévus en 2022 :*

- travaux d'infrastructure : entretien des lisières de la parcelle 92 jusqu'à 64 (côte de la Russie) et par-celle 11 (route du Rosse) ;
- travaux de maintenance : broyage mécanique des parcelles 1a, 2a, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 80, 87, 88,
- travaux sylvicoles : maintenance mécanisée dans les parcelles 20, 21, 40, 41, 44, 45, 46, 85 ; dégagement manuel des régénérations dans les parcelles 20 et 21 ; dégagement manuel de plantation dans les parcelles 6 et 7 et dégagement manuel de plantation dans la parcelle 82.



### **Bâtiments**

Concernant la maison forestière, après avis de la commission des bâtiments et délibération du conseil municipal du 7 décembre, il a été décidé de la mettre en vente et non pas de la réhabiliter.

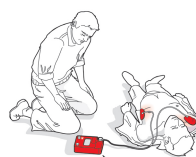
### **Demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique**

*A partir du 1er janvier 2022, chaque citoyen a la possibilité de transmettre sa demande de permis de construire par voie dématérialisée à l'adresse mail de la mairie mais pour ceux qui le souhaitent, ils peuvent toujours déposer leur demande d'autorisation d'urbanisme sous format papier.*

*D'autre part il est rappelé que pour tous travaux réalisés sur une maison individuelle et/ou ses annexes (ex-tension, modification de l'aspect extérieur, etc.) une déclaration préalable de travaux doit être déposée en mairie.*

### **Service agence postale**

Nous vous rappelons que l'agence postale est ouverte le lundi et mardi de 14 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Vous pouvez y effectuer de nombreuses opérations postales et bancaires : affranchissement, vente de timbres-poste, timbres et pièces de collection, vente d'enveloppes et de prêt-à-poster, dépôt de colis et recommandés, retrait des lettres et colis en instance, retrait d'espèces sur compte courant postal, sur Postépargne ou livret d'épargne, possibilité forfait téléphonique sur demande, présentation sur demande de la tablette Ardoiz à destination des séniors.



### **Information défibrillateur**

M. Joffrey SCHLEY, Lieutenant au centre de secours de Bourbonne-Les-Bains, a gentiment proposé à la commune une présentation et une information du défibrillateur courant février ouvertes aux habitants. Les personnes intéressées se feront connaître en mairie. La date sera communiquée ultérieurement. Nombre de places limitées.

### **Civisme**

#### **Recensement militaire (ou recensement citoyen)**

*Tout jeune français qui a 16 ans doit se faire recenser à la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté.*

### **Etat Civil**

*Naissance de BAUDOT Eden Sylvain le 27 novembre.*





### Les Amis de l'église Saint Blaise

Empêché pour les raisons que l'on connaît, notre repas habituel en 2021 n'a pu avoir lieu.

Nous ne sommes plus en confinement mais la persistance de ce virus et ses variants nous oblige encore cette année à annuler les agapes du mois de février : c'est une mesure de bon sens et de sécurité pour tous. Appliquer les gestes barrières irait à l'encontre de ce rassemblement qui se veut festif, convivial et chaleureux.

Cependant notre association continue sa mission d'entretien de l'église et je tiens ici, à remercier les bénévoles qui ont contribué à remettre en bon état les parties dégradées du collatéral nord rénové en 2013. Profitant de cette période de vœux et malgré la morosité ambiante, je tiens au nom de l'association " Les Amis de l'Eglise Saint Blaise » à vous souhaiter une bonne année, une bonne santé en espérant que bientôt nous pourrons partager à nouveau, de joyeux moments.

Cotisation : Petit rappel pour ceux qui auraient oublié de la régler en 2021. Merci.

Yvon Rigolot

### Les Fontenelles

L'association Les Fontenelles vous souhaite une très bonne année 2022. Pour l'instant le club est en sommeil à cause des contraintes sanitaires. Mais nous espérons vous retrouver très prochainement tous les mardis pour les jeux de cartes et pour nos manifestations programmées : le 25 mai pour le loto gourmand et le 9 octobre pour le repas de l'amitié.

Annick DIDIER



# BONNE

# ANNEE



# 2022



### Le Réveil du Malaumont



En ce début d'année 2022, le Réveil du Malaumont vous présente ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite. L'année écoulée a été une année quasiment blanche en matière de manifestations faute de pandémie. Nous avons pu toutefois organiser le Téléthon le vendredi 3 décembre à la salle des fêtes, Téléthon restreint, mais qui a permis tout de même de remettre la coquette somme de 1 136 € à l'AFM Téléthon. Alors merci aux adhérents, artisans et habitants pour leur engagement. Et puis courant décembre nous avons rendu visite à nos aînés pour leur apporter les traditionnels chocolats.

Pour l'année 2022 je vous annonce que je laisse la place de présidente. C'est avec enthousiasme et plaisir que je suis à la tête de l'association depuis plusieurs années déjà mais mes fonctions de maire m'obligent à la quitter afin d'éviter tout conflit d'intérêt entre la commune et Le Réveil du Malaumont. Il va donc falloir trouver un successeur pour que l'association continue d'exister et poursuivre sa vocation première, à savoir l'animation du village. Bien évidemment je resterai adhérente et fidèle au Réveil du Malaumont. Alors je lance un appel à celle ou celui qui souhaite donner un peu de son temps, s'investir et œuvrer au sein d'une bonne équipe de bénévoles, et je l'invite à me contacter. D'autre part une association vit par ses adhérents et ceux de l'association vieillissent. Un peu de jeunesse serait la bienvenue. Avoir des idées d'animations c'est bien mais faut-il encore avoir des bras pour les réaliser. Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 18 février à 20 h 30 à la salle Léon Collin et j'espère de tout cœur que non seulement nous y verrons de nouveaux adhérents mais qu'une « bonne volonté » reprendra la présidence.

Christelle CLAUDE